

VIP+

Bulletin sur les ventes, l'impôt, la planification successorale, la tarification et les produits

Premier article de la série

Dans ce premier article, nous examinerons les principales préoccupations des investisseurs à l'approche de la retraite et certains des principaux risques affectant la durée de l'épargne et du revenu.

Voici certaines des questions les plus posées par les investisseurs en ce qui a trait à la retraite :

- Combien de temps mon revenu de retraite doit-il durer?
- Épuiserai-je mon épargne de mon vivant?
- Que se passe-t-il si une chute boursière survient au moment où je prévois prendre ma retraite?
- Que se passe-t-il si j'ai besoin d'argent supplémentaire pour des urgences?
- Que se passe-t-il si les marchés s'améliorent après la mise en place de mes plans de retraite?
- Je recherche une certaine stabilité quant à mon revenu de retraite. Les choix de produits offerts peuvent-ils me procurer la tranquillité d'esprit?

Le risque de longévité

Compte tenu de l'espérance de vie plus longue des Canadiennes et des Canadiens, il importe plus que jamais qu'ils soient bien préparés financièrement en vue de leur retraite.

Longévité des personnes de 65 ans

Qui	Âge atteint	Probabilité	Âge atteint	Probabilité
femme	86 ans	50 %	92 ans	25 %
homme	83 ans	50 %	89 ans	25 %
couple	90 ans	50 %		

- Une femme de 65 ans a 50 % de chances de vivre jusqu'à l'âge de 86 ans et 25 % de chances d'atteindre 92 ans.
- Un homme de 65 ans a 50 % de chances de vivre jusqu'à l'âge de 83 ans et 25 % de chances d'atteindre 89 ans.
- Un couple âgé de 65 ans a 50 % de chances qu'au moins l'une des deux personnes atteigne l'âge de 90 ans.

Source : Institut canadien des actuaires, 2007

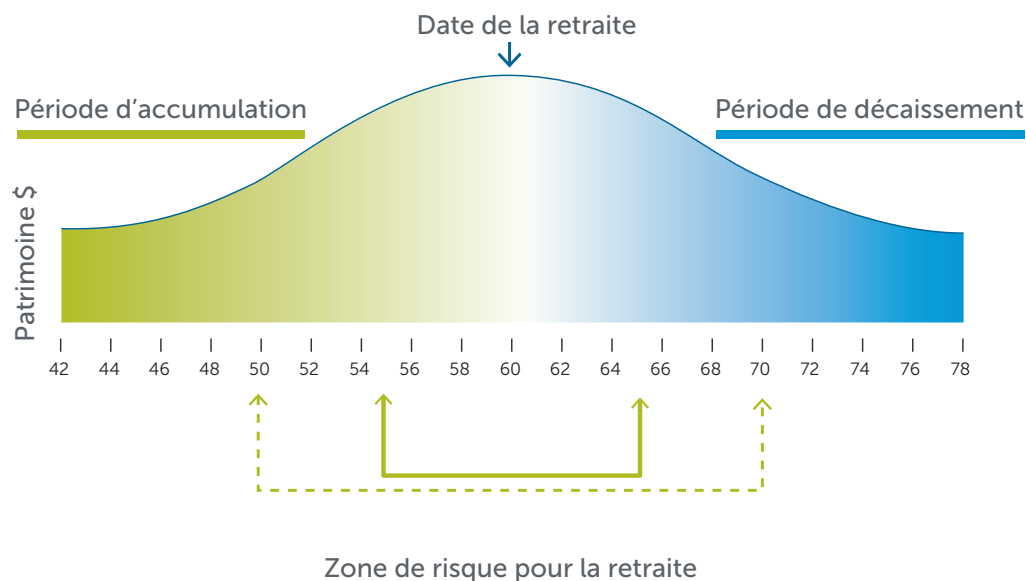


Peter A. Wouters,
Directeur, Planification
fiscale et successorale
et planification de
la retraite, Gestion
de patrimoine

Peter A. Wouters collabore avec des conseillers autonomes et d'autres professionnels pour sensibiliser les gens sur les enjeux et les préoccupations auxquels sont confrontés les particuliers bien nantis, les professionnels et les propriétaires d'entreprise. Il contribue à la recherche et à l'élaboration de solutions optimales pour les clients visant à améliorer leur bien-être financier tout en répondant à leurs souhaits et à leurs styles de vie particuliers. Il a donné plus d'un millier d'ateliers, de séminaires et de conseils techniques à travers le pays, tant aux conseillers qu'aux clients, sur les enjeux, les concepts et les stratégies liés à la fiscalité, à la planification successorale et à la planification du revenu de retraite. En tant que gérontologue financier enregistré, il consacre une bonne partie de son temps à sensibiliser des gens de toutes les professions qui travaillent avec les personnes âgées ou qui sont spécialisés dans les besoins, les attentes et les problèmes propres à ces personnes. Dans ces activités, la planification complète du style de vie tient une place importante.

L'équipe Ventes-Impôt-Planification successorale-Tarification-Produits (Services VIP+) apporte son soutien à l'interne et aux courtiers par l'entremise, notamment, de séminaires, de formations, d'illustrations sur des concepts avancés et de consultations techniques sur des cas spécifiques.

Vous pouvez joindre Peter A. Wouters à peter.wouters@empire.ca.



Zone de risque pour la retraite

L'un des risques liés à la retraite dont on parle beaucoup moins est celui d'avoir un portefeuille trop exposé au risque de marché à un moment où l'on a besoin d'un revenu. Voici une occasion de sensibiliser vos clients à ce que l'on appelle la zone de risque pour la retraite.

Les cinq à dix années précédant le départ à la retraite et le moment où une personne commence à accéder à ses liquidités sont des périodes critiques dans le cycle de vie financier d'un investisseur. Il s'agit de la zone de risque pour la retraite. Lorsqu'une personne planifie sa retraite, elle doit considérer la structure de ses portefeuilles. Elle doit évaluer leur exposition aux risques de marché au cours de la période où leur épargne est la plus sensible aux baisses des marchés financiers. Les investisseurs et les conseillers doivent tenir compte de cette zone de risque, puisque les pertes à court terme d'un portefeuille causées par les rendements boursiers peuvent affecter radicalement la longévité du portefeuille de placements.

Séquence des rendements

Il est essentiel que les investisseurs sachent que la séquence des rendements peut avoir un effet considérable sur la longévité de leur portefeuille lorsqu'ils passent de l'accumulation à la phase de dépenses. Autrement dit, les investisseurs et les conseillers doivent garder à l'esprit que l'ordre des taux de rendement d'un placement pourrait être sans importance lorsqu'on parle d'épargne-retraite. Et pourtant, les investisseurs ont souvent des surprises. Cependant, l'ordre des

taux de rendement importe grandement au moment où l'investisseur à la retraite dépense l'argent qu'il a accumulé. Et dans ce cas, les surprises sont beaucoup plus importantes.

De nos jours, la plupart des investisseurs sont exposés aux marchés, y compris ceux qui se trouvent dans la zone de risque pour la retraite. La majorité des programmes financiers et des plans pour la retraite sont fondés sur des hypothèses de rendements moyens. Aucun ensemble de produits basés sur les placements ne permet d'obtenir un rendement hypothétique constant pendant des dizaines d'années. La séquence des rendements importe peu pendant la phase d'accumulation puisqu'elle n'affecterait pas le taux de rendement moyen.

Les rendements moyens peuvent induire en erreur, surtout pendant la phase de génération de revenus. Des rendements négatifs au début du cycle des retraits accentuent la difficulté que représente le retour à des niveaux d'actifs capables de générer des revenus durables. La volatilité peut être secondaire pendant les années d'accumulation. Elle peut même profiter à l'investisseur qui utilise une stratégie d'achats périodiques par sommes fixes. Elle peut toutefois poser problème à la taille d'un portefeuille et à sa capacité à générer un revenu durable pendant les années de retraite, en particulier lorsque les rendements sont faibles ou négatifs dans la zone de risque pour la retraite.

Un investisseur en phase d'accumulation, soit le moment où il cherche surtout à épargner sur le long terme, dispose d'une période plus longue pour récupérer ses

perdes, accumuler un revenu et investir des sommes supplémentaires. Une personne se trouvant dans la zone de risque pour la retraite n'a pas toujours l'occasion d'attendre qu'un placement génère des rendements positifs afin de compenser les pertes. La croissance des sommes investies juste avant la retraite risque d'être insuffisante et ces sommes pourraient ne pas bénéficier des avantages des rendements positifs à plus long terme. De plus, un investisseur se trouvant dans la zone de risque pour la retraite pourrait retirer de l'argent, ce qui épuiserait encore plus rapidement les actifs. Une séquence de rendements négatifs affecte davantage à long terme les placements lorsque l'investisseur se trouve dans la zone de risque pour la retraite que lorsqu'il accumule de l'argent. Quelle mesure de protection pourrait-on utiliser? La faible volatilité d'un placement

qui a des taux de rendements respectables en phase avec le plan d'ensemble de l'investisseur est une option attrayante qui aide à faire fonctionner un plan de revenu de retraite. Cela s'ajoute au fait d'avoir accès à des liquidités ou à des fonds investis de manière très prudente dont l'investisseur peut se servir pour appuyer son mode de vie lorsque les marchés ont un rendement inférieur.

Peter Wouters

© 2020 par Peter A Wouters

Autres articles de la série

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(2 de 7\) : Les taux de rendement et leur incidence dans les phases d'accumulation et de décaissement](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(3 de 7\) : Quand avez-vous amorcé votre cycle du taux de rendement?](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(4 de 7\) : Qu'est-ce qu'une garantie de retrait?](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(5 de 7\) : Comportement des investisseurs](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(6 de 7\) : Calcul du revenu de retraite garanti](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(7 de 7\) : Caractéristiques de protection et avantages](#)

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Ce document reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date de publication. L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. L'information obtenue auprès de sources tierces est jugée comme fiable, mais la société ne peut en garantir l'exactitude. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.**

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

